



Prélèvements cantine

publié le 27/03/2020

Madame, monsieur,

Dans le contexte particulier que nous vivons, l'agent comptable du lycée Paul Guérin a décidé de suspendre le prélèvement automatique du mois d'avril. Les remises d'ordre liées aux journées de confinement seront régularisées sur le trimestre 3 dans l'attente du nombre de jours total.

Cordialement

B Sancé, principal



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.